

PROCÈS-VERBAL
ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE
Le 28 janvier 2020, 18 h 30 – Ville de Saint-Quentin

PRÉSENCES : Nicole Somers, Maire
Les conseillères Jocelyne Query Bossé, Martine Côté et le conseiller Bertrand LeClerc
Personnel administratif : Suzanne Coulombe, Directrice générale/Greffière et
Linda L. Borris, greffière adjointe
Assistance : 0

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION À 18 H 30.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

RÉSOLUTION 2020-030

Il est proposé par la conseillère Côté et appuyé du conseiller LeClerc, que l'ordre du jour soit accepté après le remplacement de l'item no 4 par « Médaille du Souverain » et l'ajout des items « Agrandissement des limites municipales » et « Comité du personnel ». ADOPTÉE.

Les items nos 4, 5, 10, 12 et 13 à l'ordre du jour seront discutés à huis clos.

3. DÉCLARATION DE CONFLITS D'INTÉRÊTS
Aucune.

4. MÉDAILLE DU SOUVERAIN

5. PROJET MAISON DES JEUNES

6. ARRÊTÉ MUNICIPAL CONCERNANT LES FEUX EN PLEIN AIR

Le Conseil recommande de procéder aux deux premières lectures de l'arrêté municipal no 21-2020, concernant l'allumage de feux en plein air, lors de la réunion ordinaire mensuelle du 11 février prochain.

7. ENTENTE D'AIDE MUTUELLE LORS DE SITUATIONS D'URGENCE

ATTENDU QUE, la Loi sur les Mesures d'urgence, Section 8(1)(c) de la province du Nouveau-Brunswick, stipule que les municipalités peuvent s'entendre sur une assistance mutuelle pour faire face aux urgences ;

ATTENDU QUE, toute municipalité peut être affectée par une urgence à un degré tel que les ressources municipales locales soient inadéquates pour faire face à la situation ;

ATTENDU QUE, la Ville de Saint-Quentin désire faire des préarrangements pour que des actions rapides soient établies afin de supporter les municipalités du groupe lorsqu'elles sont touchées ou menacées par une urgence et qu'elles requièrent de l'assistance ;

IL EST RÉSOLU QUE, la Ville de Saint-Quentin participe à l'élaboration d'une entente d'aide mutuelle lors d'une urgence avec les autres municipalités participantes.

RÉSOLUTION 2020-031

Il est proposé par le conseiller LeClerc et appuyé de la conseillère Bossé, que la Ville de Saint-Quentin consente à signer et sceller l'entente d'aide mutuelle lors d'une urgence avec les municipalités de la Commission des services régionaux du nord-ouest. ADOPTÉE.

8. ENTENTE AVEC EMPLOI ET DÉVELOPPEMENT SOCIAL CANADA (PROJET ASCENSEUR – PCV)

RÉSOLUTION 2020-032

Il est proposé par la conseillère Côté et appuyé du conseiller LeClerc, que l'entente entre le ministre de l'Emploi et développement social Canada et la Ville de Saint-Quentin, relativement à la prolongation du projet « Accessibilité aux personnes à mobilité réduite – Palais Centre-Ville » (aménagement d'un ascenseur), au 31 aout 2020, soit acceptée tel que modifiée.

ADOPTÉE.

9. ACCORD DE SUBVENTION AVEC PATRIMOINE CANADIEN (PROJET ACOUSTIQUE – PCV)

RÉSOLUTION 2020-033

Il est proposé par le conseiller LeClerc et appuyé de la conseillère Bossé, que l'accord de subvention entre le ministre du Patrimoine canadien et la Ville de Saint-Quentin, au cout de 35 125 \$, relativement au système professionnel acoustique pour le Palais Centre-Ville, soit accepté tel que présenté.

ADOPTÉE.

10. URBANISME

11. INVITATION

- 1) Association francophone des municipalités du N.-B. (invitation à la Tournée «#PENSESY2020» - campagne de promotion des élections municipales le 4 février, 18 h au Palais Centre-Ville) ;
- 2) Gilles Lepage, député Restigouche-Ouest (planification budget provincial 2020-2021) :
 - **Le Conseil recommande d'accueillir M. Lepage soit le 11 ou le 25 février 2020, à sa convenance ;**
- 3) Association acadienne des artistes professionnels du N.-B. (invitation à une journée de formation le 25 février de 9 h à 16 h 30 à Edmundston) :
 - **La Maire et Mme Coulombe sont mandatées à y assister ;**
- 4) Présentation CDR-Acadie (développement régional – phase 2) :
 - **Le Conseil mandate Mme Coulombe à y assister ;**
- 5) Invitation publique au dialogue avec le ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, Dominic Cardy, le 29 janvier, de 19 h à 21 h, à Edmundston (système d'éducation néo-brunswickois) ;
- 6) Major Denis A. Morin, corps de Cadets 2758 de Saint-Quentin (changement de nom pour « Corps de cadets royaux de l'Armée canadienne 2758 Saint-Quentin » à être approuvé par la ligue des cadets de l'Armée du Canada).

12. AGRANDISSEMENT DES LIMITES MUNICIPALES

13. COMITÉ DU PERSONNEL

HUIS CLOS

RÉSOLUTION 2020-034

Il est proposé par la conseillère Côté et appuyé de la conseillère Bossé, que la réunion extraordinaire se poursuive à huis clos.

ADOPTÉE.

Fermeture du huis clos

RÉSOLUTION 2020-035

Il est proposé par le conseiller LeClerc et appuyé de la conseillère Côté, que le huis clos prenne fin.

ADOPTÉE.

RAPPORT DU HUIS CLOS ET RECOMMANDATIONS

(Le conseiller LeClerc se retire de la réunion pour conflit d'intérêts)

Médaille du Souverain

RÉSOLUTION 2020-036

Il est proposé par la conseillère Bossé et appuyé de la conseillère Côté, que la candidature de M. Bertrand LeClerc soit soumise à Son Excellence, la très honorable Julie Payette, Gouverneure générale du Canada, en vue de lui décerner la *Médaille du Souverain pour les bénévoles*, pour ses nombreuses actions bénévoles dans divers secteurs au sein de la Ville de Saint-Quentin.

ADOPTÉE.

(Le conseiller LeClerc revient en réunion)

Projet Maison des Jeunes

RÉSOLUTION 2020-037

Il est proposé par la conseillère Côté et appuyé de la conseillère Bossé, que la requête de Mme Carrie T. Durepos, en vue de la réouverture de la Maison des Jeunes, soit acceptée aux conditions qui seront établies dans une entente, et d'obtenir au préalable, certaines données et informations, notamment un budget, un plan d'activités, une liste des règlements, entre autres. **ADOPTÉE.**

Agrandissement des limites municipales

La Maire présente un suivi des rencontres de la Table ronde communautaire (TRC) avec les gens des districts de services locaux touchés par le projet d'agrandissement des limites municipales. Le Conseil recommande de vérifier certaines informations, notamment au niveau des rues non désignées, auprès du service d'urbanisme de la Commission des services régionaux du Nord-Ouest, avant la prochaine rencontre de la TRC prévue le 3 février prochain.

Urbanisme

Le Conseil recommande qu'une inspection soit effectuée par le Prévôt des incendies de la résidence sise au 174, rue Canada, jugée non conforme à l'arrêté municipal no 17-2018 concernant les lieux dangereux ou inesthétiques.

(Mme Borris quitte la réunion pour conflit d'intérêts)

Comité du personnel

Nouveau billet médical de la Directrice des services des sports, loisirs et vie communautaire : congé de maladie prolongé du 27 janvier au 14 février 2020.

Compte tenu de cette absence prolongée, une réaffectation de certaines tâches du service a été effectuée par la Direction générale au sein du personnel administratif.

RÉSOLUTION 2020-038

Il est proposé par la conseillère Côté et appuyé du conseiller LeClerc, que l'adjointe administrative assume une partie des tâches de la Directrice des sports, loisirs et vie communautaire et que son salaire soit ainsi bonifié pour la période du 27 janvier au 14 février 2020 ; et, que le salaire de la trésorière adjointe soit rétabli au taux horaire habituel à compter du 3 février 2020. **ADOPTÉE.**

Le journalier au service des travaux publics sera de retour au travail pour une dernière année lors de la période saisonnière d'avril à octobre 2020.

RÉSOLUTION 2020-039

Il est proposé par le conseiller LeClerc et appuyé de la conseillère Bossé, que le rapport du huis clos soit approuvé tel que présenté. **ADOPTÉE.**

14. LEVÉE DE LA RÉUNION

La séance est levée à 21 h 34.

Suzanne Coulombe
Directrice générale/Greffière

Nicole Somers
Maire

Linda L. Borris
Greffière adjointe